

# **L**e multilatéralisme : plus qu'une tendance, une vocation naturelle

« **J**eune nation, le Canada est depuis longtemps une démocratie. Nous sommes un petit nombre à occuper un vaste territoire. Nous parlons deux des principales langues du monde. Nous avons été façonnés en partie par la pensée et les valeurs de nos ancêtres français et britanniques. Notre culture a été enrichie par les contributions de nos peuples autochtones et par les apports d'immigrants venus des quatre coins du monde. Notre propre vision de ce nouveau monde éclaire nos réalisations et nourrit nos aspirations : tolérance, justice, générosité et désir de paix. »

— Le très honorable  
Joe Clark,  
Secrétaire d'État aux Affaires  
extérieures

Le Canada est une société multiculturelle qui a été profondément marquée par des influences extérieures. C'est pourquoi les Canadiens ont toujours eu une vision internationale des choses. Fiers de leur diversité, ils sont néanmoins conscients de la nécessité de partager un but et de réaliser un effort commun.

Pour les Canadiens, le multilatéralisme est une vocation naturelle et ils attendent de leur gouvernement que celui-ci joue un rôle actif et positif dans ce domaine. Il n'est donc pas étonnant que « l'internationalisme constructif » soit la pierre angulaire de la politique étrangère du Canada et que notre pays ait déployé de grands efforts en ce sens à l'ONU et au sein du système multilatéral.



Photo ONU 169325

Si l'on veut relever les défis que posent l'interdépendance mondiale, il faut appliquer une politique de coopération multilatérale. Voilà qui peut sembler être un lieu commun. Pourtant, il faut beaucoup d'habileté, de ténacité et de persévérance pour atteindre un tel objectif.

Le Canada a tenté de relever ce défi en nouant et en entretenant des relations avec une grande diversité d'États sur un plan bilatéral ainsi qu'en participant aux organisations multilatérales clés.

Grâce à son patrimoine culturel unique et à son engagement en faveur du multilatéralisme, le Canada est le seul membre des Nations Unies qui soit à la fois membre de la Francophonie, du Commonwealth et qui participe au Sommet économique des sept pays démocratiques industrialisés. Au cours des neuf premiers mois de 1987, le Canada a accueilli les chefs d'État et de gouvernement

**L'un des buts de l'Organisation des Nations Unies est de réaffirmer les droits et libertés fondamentales de toutes les femmes et de tous les hommes.**

des très nombreux pays qui ont participé aux réunions des membres de la Francophonie, du Commonwealth et aux Sommets économiques.

Le Commonwealth et la Francophonie constituent un élément important du réseau de relations internationales du Canada. Chaque organisme a son propre caractère, ses propres traditions et son propre mode de fonctionnement. Le Commonwealth a été décrit comme étant un pont d'espoir permettant de franchir des désaccords irréductibles.

Au sein du Commonwealth, le Canada a depuis longtemps la réputation d'être un honnête courtier qui a à coeur

de favoriser des entretiens non officiels qui permettent souvent d'en arriver à un consensus et à une action commune.

Au cours de la dernière Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth, qui s'est tenue à Vancouver au mois d'octobre 1987, le Canada a une fois de plus fait beaucoup d'efforts pour que soient prises des mesures efficaces et bien adaptées permettant de mettre fin à la politique odieuse d'apartheid en Afrique du Sud.

La Francophonie rassemble plus de 40 pays et gouvernements de pays ayant en commun l'usage du français. Au cours du Sommet de Québec, qui a eu lieu au mois de septembre 1987, les membres ont posé les bases d'une coopération élargie dans les domaines de l'éducation, de la culture, des communications et de l'énergie. À titre de président du Comité du suivi, le Canada participe de très près aux efforts qui sont déployés pour développer et appliquer ces programmes.

Le Canada participe également au Sommet économique annuel des pays industrialisés. Au cours du dernier Sommet, qui s'est déroulé à Toronto au mois de juin 1988, le Canada a exposé son point de vue sur les tendances de l'économie mondiale. Il en a également profité pour élargir le consensus sur les mesures macroéconomiques qui s'imposent pour garantir la stabilité monétaire dans le monde ainsi que la poursuite de la croissance et du développement économique.